

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
EURE-ET-LOIR  
ARRONDISSEMENT  
CHARTRES  
MAIRIE  
NOGENT-LE-PHAYE

Délibération n° 03/2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 9 février 2021**

L'an deux mil vingt, le neuf du mois de février à dix-huit trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle culturelle, route d'Auneau, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Benjamin BEYSSAC, Maire.

*Etaient présents : M. BEYSSAC Benjamin, M. AUCHÉ Vincent, Mme BONNIN Sylvie, M. BRESSAND Pascal, Mme DESRUES Francisca, Mme JOSEPH Martine, M. MALLET Franck, Mme GASTÉ Catherine, M. CAILLÉ Christophe, Mme PERTHUIS Sophie, M. KOJÉOU Pascal, Mme BINEY Katia, Mme HOOGE Laetitia, M. TRUBERT Guillaume, conseillers municipaux.*

*Absent excusé : M. Rémy LECLAIR*

*Nombre de membres en exercice : 15*

*Nombre de membres présents : 14*

*Nombre de membres votants : 14*

*Mr Vincent AUCHE a été élu secrétaire de séance.*

Date de convocation du Conseil municipal : 5 février 2021.

**OBJET : DEMANDE DE FONDS DÉPARTEMENTAL D'INVESTISSEMENT POUR  
L'AMÉNAGEMENT DE LA RD 24**

Aujourd'hui, la route de Chartres (RD 24) est une route allant de la place de la Croix de fer qui se poursuit jusqu'à la sortie du village en direction de Chartres. Il a été constaté des excès de vitesse abusifs de la part des personnes empruntant cette route.

Afin de ralentir la vitesse des véhicules, la commune envisage l'aménagement de cette route avec des plateaux ralentisseurs, l'aménagement d'un cheminement piéton ainsi que des pistes cyclables pour sécuriser l'accès à la salle culturelle et tout le long de cette route.

Entendu l'exposé, et après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité ou à la majorité (x voix contre M... Mme... ou x abstentions M.... ou Mme...):

- approuve le coût estimé de 76 135,62 € H.T, soit 91 362,75 € T.T.C, pour l'aménagement de sécurité RD24 ;
- autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre du fonds départemental d'investissement 2021 du département de 22 840,00 € ;
- approuve le plan de financement de l'opération comme il suit :

Nature du financement	Montant (en €)
Subvention <b>FDI 2021 sollicitée</b> au titre de l'aménagement de sécurité RD24 (au taux de 30 % de la dépense subventionnable HT plafonnée à 100 000 €).	22 840
<b>Total financement extérieur attendu</b>	<b>22 840</b>
Coût total de l'aménagement de sécurité RD24 HT.	76 136
TVA sur l'ensemble de l'opération.	15 227
Coût total de l'aménagement de sécurité RD24 TTC.	91 363
⇒ <b>Autofinancement</b> → <b>FONDS PROPRES DE LA COMMUNE</b>	<b>68 523</b>

Certifié exécutoire compte tenu de  
 La transmission en Préfecture le : 12/02/2021  
 La publication le : 12/02/2021  
 Le Maire :

*BB*

Fait et délibéré le 9 février 2021,  
 Pour extrait certifié conforme  
 Le Maire,  
 M. Benjamin BEYSSAC



PRÉFECTURE  
 D'EURE-ET-LOIR  
 15 FEV. 2021  
 BUREAU COURRIER  
 ARRIVÉE